

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION
« CMM UNION CHRETIENNE D'EVANGELISATION »

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Siège social : 15, rue Guillaume Farel – 92400 Courbevoie



Association CMM UNION CHRETIENNE D'EVANGELISATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association CMM UNION CHRETIENNE D'EVANGELISATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CMM UNION CHRETIENNE D'EVANGELISATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Page 2 sur 5

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 - Fax 05 57 77 32 65

www.compagnie-fiduciaire.com - cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS

R.C. BORDEAUX 494 030 182 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE





Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe (page 13) qui expose le changement de méthodes relatif à la présentation des comptes annuels conformément au règlement ANC n° 2023-03 et n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

➤ Evaluation des constructions détenues par l'association

L'annexe comprend à la page 14, dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables dans la partie « Fait marquants », des informations sur les travaux immobiliers inscrits à l'actif du bilan. Nous avons validé la nature de ces travaux et les critères de leur immobilisation.

➤ Evaluation de la participation inscrite à l'actif

Le tableau de l'annexe relatif aux filiales et participations (page 18) présente la participation dans la SCI 40 Rue du 22 Septembre.

Nous avons contrôlé la valeur de cette participation retenue pour les comptes 2025.

➤ Engagements de départ à la retraite

Les informations relatives à la provision d'indemnité de départ à la retraite sont détaillées dans l'annexe des comptes annuels en page 15. Le calcul de cette provision a été examiné.

➤ L'état des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Comme mentionné ci-avant, l'annexe comprend à la page 15 l'état des avantages et des ressources provenant de l'étranger. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé et de la présentation qui en est faite.

Page 3 sur 5

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 - Fax 05 57 77 32 65

www.compagnie-fiduciaire.com - cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS
R.C. BORDEAUX 494 030 182 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE





Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 juin 2026

CF AUDIT

Jorg Schumacher

Signé par :

1121F95C5801420...

Page 5 sur 5

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 - Fax 05 57 77 32 65

www.compagnie-fiduciaire.com - cf-audit@groupecf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS

R.C. BORDEAUX 494 030 182 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASSO CMM - UNION CHRETIENNE D'EVANGELISATION

15 rue Guillaume Farel

92400 COURBEVOIE

NAF : 9491Z - SIRET : 784228413 00067

FIDUCIAIRE UNION

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre

17 bis rue Joseph de Maistre

75018 PARIS

Tél. 01.53.09.20.20

www.groupe-conseil-union.fr



Etats financiers

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	37 400	37 110	290	5 834
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	213 781		213 781	213 781
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	153 010	119 699	33 311	43 172
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	790 406		790 406	810 951
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 082		1 082	1 082
TOTAL I	1 195 679	156 809	1 038 870	1 074 821
Comptes de liaison II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 026		2 026	4 590
Valeurs mobilières de placement	900 565		900 565	783 534
Instruments de trésorerie	36 971		36 971	55 865
Disponibilités	126 019		126 019	171 431
Charges constatées d'avance	986		986	604
TOTAL III	1 066 567		1 066 567	1 016 023
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 262 246	156 809	2 105 437	2 090 844

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	429 496	429 496
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	635 000	635 000
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	350 000	350 000
Autres réserves		
Report à nouveau	595 075	587 204
Excédent ou déficit de l'exercice	20 647	7 871
Situation nette	2 030 218	2 009 571
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 030 218	2 009 571
Comptes de liaison	II	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	43 702	41 298
TOTAL IV	43 702	41 298
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 376	9 805
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	22 948	29 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	193	770
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	31 517	39 975
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 105 437	2 090 844

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	279 106	270 747
Mécénats		15 544
Legs, donations et assurances-vie		4 717
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	289	251
TOTAL I	279 395	291 260
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	47 240	55 688
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 885	2 910
Salaires et traitements	145 323	152 515
Charges sociales	68 608	71 644
Dotations aux amortissements et dépréciations	15 405	22 797
Dotations aux provisions	2 404	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	58	2
TOTAL II	281 923	305 555
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 527	-14 295
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 229	20 580
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		3 934
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 946	
TOTAL III	23 175	24 514
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	23 175	24 514
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	20 647	10 218

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1 541
Sur opérations en capital		632
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		2 173
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-2 173
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	175
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	302 570	315 773
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	281 923	307 903
EXCÉDENT OU DÉFICIT	20 647	7 871

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Il a été constitué une association culturelle dénommée CMM-Union Chrétienne d'Évangélisation, conformément aux dispositions des lois du 1er juillet 1901, du 9 décembre 1905 et du 25 décembre 1942, le 11 juin 1971 à Paris et enregistrée à la Préfecture de Police sous le numéro 71/746.

L'association a pour objet d'assurer et de promouvoir l'exercice du culte, tant au niveau régional que national. Pour réaliser ce but, elle pourra utiliser tous les moyens d'expression et de formation permis par la loi.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 105 437 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dégageant résultat de 20 647 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03, actualisé du règlement 2022-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

L'association a décidé d'appliquer le règlement 2022-06 à compter du 1 janvier 2025.

L'application du règlement 2022-06 n'a eu aucun impact sur les comptes de l'exercice 2025.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|-------------------------------|--------------------|
| • Logiciels | 3 ans, |
| • Constructions | Non amortissables, |
| • Agencements et aménagements | 5 à 10 ans, |
| • Matériel bureau | 5 à 10 ans, |
| • Matériel informatique | 3 ans, |
| • Mobilier | 5 à 10 ans, |

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, la valorisation de ses actifs.

Elle a demandé au cabinet immobilier Morvan & Edgar Quinet (syndic de l'ensemble immobilier du 15 rue Guillaume Farel) un avis de valeur sur l'ensemble du patrimoine immobilier de la CMM, détenu en direct et détenu par sa SCI 40 rue du 22 septembre.

Cet avis de valeur de mars 2024 rapporte les estimations suivantes:

Patrimoine détenu en direct (1 appartement de 37m² avec box et cave, et un double box) : 348 000 €, pour une valeur d'achat valeur comptable de 213 781 €

La valeur actualisée du patrimoine détenu en direct s'avère très supérieure à sa valeur comptable d'acquisition. Pour cette raison, les "immobilisations corporelles-constructions" ne font pas l'objet d'un amortissement.

Patrimoine détenu par la SCI 40 rue du 22 septembre (1 maison des oeuvres, un studio, 2 parkings et une cave) : 954 000 € plus le temple de 280m² (construction par nature atypique, sans référence) très prudemment estimé à 1 000 000 €, soit une estimation globale de 1 954 000 €, pour une valeur comptable de la participation de 780 951 € (incluant une créance remboursable de 220 545 €).

La valeur actualisée de ces immobilisations financières de nature purement immobilière s'avère également très supérieure à sa valeur comptable d'acquisition, ceci contribuant à sécuriser la créance remboursable, en sus des perspectives d'occupation des locaux.

Immobilisations financières

La CMM a pourvu au financement de la rénovation du patrimoine immobilier de la SCI 40 rue du 22 septembre (principalement la reconstruction de la toiture de la chapelle), travaux débutés en 2023 et achevés fin mars 2024.

Ce financement s'est effectué sous la forme d'une avance de 250 k€, remboursable au fur et à mesure des excédents de trésorerie que dégagera la SCI.

Au cours de l'exercice 2025, la SCI 40 rue de 22 septembre a remboursé à la CMM 20.5k€.

Titres de placement et plus-values latentes sur placement

Les plus-values latentes sont valorisées à 161 K€ à la clôture de l'exercice.

La valeur totale des parts d'usufruit s'élève à 37 K€ à fin 2024, contre 55 K€ à fin 2024.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.56 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 43 701 euros.

Bénévolat et dons en nature

- Contribution par des entreprises commerciales estimée à 7 000 €
- Contribution par des bénévoles personnes physiques évaluée à 5.094 heures par an.

Régime fiscal

L'entité est une association défiscalisée.

Variation des fonds propres

Les réserves pour projet de l'entité sont constituées sur décision du Conseil d'Administration pour assurer la continuité d'exploitation de la CMM sur plusieurs exercices.

Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

L'association a effectué une revue complète de chacune de ses ressources et avantages.
Cette revue n'a révélé aucune ressource provenant de l'étranger.

Deux dons ont été effectués depuis des comptes bancaires français par deux personnes physiques de nationalité française, résidant aux États-Unis/Canada :

- 146,40 € en provenance des États-Unis
- 240 € en provenance du Canada

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 400		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 400		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre	213 781		
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	93 563		
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	59 447		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	366 792		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations	810 951		
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 082		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	812 033		
TOTAL GÉNÉRAL	1 216 225		

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement			37 400	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL			37 400	
Terrains			213 781	
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers			93 563	
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mob.			59 447	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			366 792	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations	20 546		790 406	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 082	
TOTAL	20 546		791 488	
TOTAL GÉNÉRAL	20 546		1 195 679	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 566	5 544		37 110
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 566	5 544		37 110
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	55 455	7 158		62 613
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 383	2 703		57 086
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 838	9 861		119 699
TOTAL GÉNÉRAL	141 404	15 405		156 809

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales et participations				Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS CI-DESSUS Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société) SCI 40 rue du 22 se Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)	560 590	-30 344	100.00	560 590	560 590	230 000		64 200	3 206	
RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS. 1. Filiales non reprises au § A a. Françaises b. Étrangères 2. Participations non reprises au § A a. Françaises b. Étrangères										

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	230 000		230 000
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 082		1 082
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	797	797	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	929	929	
Charges constatées d'avance	986	986	
TOTAL	234 094	3 012	231 082
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 376	8 376		
Personnel et comptes rattachés	8 357	8 357		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 281	14 281		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	310	310		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	193	193		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	31 517	31 517		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	8 376	8 283
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 961	16 118
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	21 337	24 402

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement	3 236	5 779
Disponibilités		
TOTAL	3 236	5 779

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	986	604
TOTAL	986	604

Commentaires : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	3 396
Conseils et prestations de services	
TOTAL	3 396

Commentaires : néant

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	429 496				429 496
Fonds propres avec droit de reprise	635 000				635 000
Écarts de réévaluation					
Réserves	350 000				350 000
Report à nouveau	587 204	7 871			595 075
Excédent ou déficit de l'exercice	7 871	-7 871	20 647		20 647
Situation nette	2 009 571		20 647		2 030 218
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 009 571		20 647		2 030 218

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
RÉGLEMENTÉES				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
RISQUES ET CHARGES				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	41 298	2 404		43 702
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41 298	2 404		43 702

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
DÉPRÉCIATIONS				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL	41 298	2 404		43 702
- D'exploitation		2 404		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	

Commentaires : néant